

Ecran Village – Assemblée Générale du 5 avril 2017 Lamastre

Rapport Moral et d'Orientation

Bonsoir à tous,

Merci d'abord à vous tous qui êtes venus ce soir.

Je salue la présence des élus qui sont là ce soir et présente les excuses de ceux qui ont été empêchés.

I- Nos lieux de projections

Nous sommes réunis ce soir dans **cette belle salle de Lamastre** qui peut accueillir 120 spectateurs, dans des conditions optimales : image et son numérique, traitement phonique des murs et des plafonds, norme confort des recommandations du CNC, place de choix pour les fauteuils roulants...

Je ne vais pas tout détailler : vous l'avez sûrement essayée et appréciée depuis début juin où elle a réouvert ses portes. Des travaux importants, minutieux, précis, accompagnés "de près" et réalisés en partie par un administrateur d'EV, Jean-Paul JOURDAN, que nous remercions tout particulièrement, en collaboration étroite avec les services techniques de la Mairie et les entreprises intervenantes. Quel beau résultat !

Aujourd'hui Lamastre a augmenté le nombre de séances hebdomadaires qui passent de 3 à 5, 6 ou plus suivant les programmes et les disponibilités de la salle. La diversité des programmes, de nouveaux jours et horaires attirent de nouveaux spectateurs.

Nous voilà donc maintenant avec "**nos 3 salles permanentes**" à niveau de confort équivalent.

Et pour l'itinérance :

St Félicien continue : 8 projections par an, avec 2 séances lorsque la date correspond aux vacances scolaires...

et comme les années précédentes : projections ponctuelles à Colombier le Vieux, Nozières, Empurany...

Les tournées d'été ont eu un grand succès: partenariat renouvelé avec l'OT Val'Eyrieux qui nous fixe les lieux de projections, et encore St Péray (Château de Crussol), Alboussière.

Je ne vous parlerai pas de programmation, de nombre de films, de projections, de fréquentation, Vous allez avoir tout ça dans **le rapport d'activité** qui va suivre...

II- Notre activité associative ne se contente pas de projections...

Très attachés à **notre mission d'éducation populaire**, à travers nos choix de films, les animations et débats qui s'en suivent lors des films documentaires particulièrement, nous essayons d'apporter connaissances et réflexions sur différents thèmes de société. Nous faisons intervenir réalisateurs, acteurs, ou personnes spécialisées sur le sujet développé.

Nous travaillons en partenariat avec des groupes locaux, avec lesquels nous développons des projets : nous fournissons le film, ils accompagneront le débat, la réflexion.

L'éducation, c'est aussi **l'éducation à l'image pour le Jeune Public**.

Nous continuons de "leader" **école et cinéma** par l'action d'une "bénévole permanente" Claude Terenzio, qui accompagne les enseignants pour les films proposés par le Rectorat et choisis sur notre département, heureusement secondée par une autre bénévole qui est devenue notre 3ème salariée début 2017. Ces 2 personnes participent aux rencontres liées à cette thématique.

En 2016, nous avons accueilli à Lamastre la journée de prévisionnement pour Ecole et cinéma.

Pour **Collège et cinéma**, la salle de Lamastre a été labellisée : les collégiens de Lamastre n'ont plus besoin d'aller à Vernoux.

Nous proposons également des séances "hors dispositif" pour les écoliers, les lycéens.

En 2016, nous avons pu nous inscrire dans **les projets d'école** de l'école publique de Vernoux (CP à CE2), l'école privée de Vernoux (CE1 à CM2) et l'école publique de Boffres, concernant 60 enfants à l'école publique, 44 enfants à l'école privée et 40 enfants à Boffres.

Ce projet s'est articulé autour de "**L'homme qui plantait des arbres**", film tiré du livre de Jean Giono. Les élèves ont lu le livre avec leurs enseignants, puis ils ont vu le film commenté et accompagné par un professionnel de la Maison de l'Image d'Aubenas.

Ils ont ensuite travaillé autour des arbres, de la nature, avec des séances d'initiation photo, des créations dessins /peinture, la connaissance des arbres, la création d'un potager.

Cette action a été prolongée par la création d'un film à l'école publique et 2 journées sur le cinéma d'animation à l'école privée, le tout animé par une professionnelle de l'Equipée à Valence. Ces 2 actions ont été financées par le Pays de Vernoux dans le cadre d'une convention signée avec la DRAC pour les Arts et la Culture tout au long de la Vie.

Ce projet se déroule toute l'année scolaire 2016/2017 et se terminera par une restitution en mai/juin 2017.

Lors de l'AG 2016, nous avons décidé d'affecter une partie du résultat financier de l'exercice = 5000€ à cette action. Sur 2016, nous en avons consommé 3200, le reste sur 2017.

Il est évident que nous souhaitons pouvoir reconduire ce type d'action avec d'autres enseignants, d'autres enfants...en fonction des rencontres, des opportunités...

3- Comment nous arrivons à faire tout ça ?

Et oui, comment nous arrivons à faire 810 séances de cinéma, des animations, des projets...

En 2015, nous avons 2 salariés, 1,5 ETP. Notre salarié projectionniste ayant décidé de faire valoir ses droits à la retraite au 30/09/2016, nous avons embauché un salarié à temps partiel au 01/01/2016, afin qu'il y ait une période de tuilage.(Total 2,21 ETP)..Ce salarié est passé à temps complet dès octobre 2016...

Le développement des séances de cinéma, en particulier à Lamastre avec la salle rénovée nous a incité à faire une nouvelle embauche, à temps partiel, avec une personne résidant à proximité de Lamastre, plus particulièrement chargée de coordonner les actions de ce territoire. Nous voilà donc depuis ce début d'année, avec 3 salariés (2,74ETP)

Les 3 salariés vont se présenter tout à l'heure et dire succinctement ce qu'ils font...

Mais surtout, Ecran Village est entouré de nombreux bénévoles : une trentaine, qui projettent, font la caisse, l'affichage, les remises de caisse, le secrétariat, la comptabilité, la trésorerie, la gestion, les travaux, ...écrivent et coordonnent des projets, les mettent en oeuvre de A à Z, y compris en assurant tout ou partie de l'intendance...

Etre bénévole, c'est choisir de donner un peu de son temps pour une activité, une action qui correspond à nos envies, nos valeurs...Dans un groupe un peu important, c'est parfois plus difficile, mais les différentes instances de l'association : bureau, CA, Commissions, permettent de mettre en route, de canaliser un fonctionnement de façon à ce que chacun y trouve son compte dans le respect et surtout dans l'intérêt de l'association.

Le bénévolat doit rester un plaisir...et c'est pourquoi, il y a toujours de la place pour de nouveaux bénévoles, afin que personne ne se sente "débordé", contraint...

Côté financier

Le Conseil Départemental reconnaît notre action. Il nous a renouvelé sa confiance par la signature d'une nouvelle convention triennale : 2017-2018-2019 pour un montant annuel de 7000 €.

De nombreuses communes nous soutiennent, soit financièrement (subventions) et ou par la mise à disposition des salles de projection, d'une ligne téléphonique, le tirage d'un certain nombre de copies.

4- Et l'avenir ?

Non, nous n'allons pas "ouvrir" de nouvelles salles permanentes, par contre pour l'itinérance un projet est en cours avec La Voulte. Il s'agirait de proposer tout au long au rythme d'une fois par mois, des séances tout public..démarrage à l'automne.

De nouvelles demandes se font jour pour la tournée d'été, et sont en cours de finalisation.

Faire encore mieux, pas forcément en nombre de séances ,mais en diversité de projections afin de répondre au mieux à l'attente d'un public de plus en plus diversifié.

Développer les partenariats, être à l'écoute des demandes des différents acteurs de notre territoire.

C'est l'objectif de cette année 2017 et nous allons nous y atteler.